



# RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Salle du Conseil Municipal Mairie**, le **20 mars 2026**, à **20H30**.

Affiché le 16/03/2026

## ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Election du Maire
- 02 - Fixation du nombre des adjoints
- 03 - Election des adjoints
- 04 - Fixation des indemnités des adjoints au Maire
- 05 - Elections délégués à la Fédération Départementale d'Energie et d'Electricité de la Corrèze
- 06 - Liste des délégation consenties au Maire par le Conseil Municipal
- 07 - Remplacement du personnel titulaire ou contractuel
- 08 - Désignation des représentants au sein des syndicats mixtes : SIRTOM et SEEB
- 09 - Election des délégués au SIVOM d'AYEN
- 10 - Désignation des membres des commissions communales

Le Maire, M. Didier DUBUIS

